

Appel d'offre D'un Cabinet Comptable pour le Commissariat aux Comptes De l'Union des Fédérations Ouest-Africaines de Football - Zone B (UFOA B).

1. Contexte

L'Union des Fédérations Ouest-Africaines de Football - **Zone B (UFOA B)** est une organisation sportive régionale qui regroupe les fédérations de football de la zone B en Afrique de l'Ouest.

L'UFOA B est une société à but non lucratif et une des zones de la Confédération Africaine de Football. Elle regroupe 7 Pays dont **la Côte d'Ivoire, le Niger, le Ghana, le Nigeria, le Togo, le Burkina Faso, et le Bénin.**

L'UFOA-B reçoit de la CAF deux Types de subvention Annuelle:

- Une subvention allouée pour le fonctionnement.
- Une subvention allouée pour l'organisation des compétitions sportives.

Afin d'assurer la transparence et la bonne gouvernance de ses finances, l'UFOA B lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes d'un cabinet d'expertise comptable qualifié pour ses exercices financiers.

2. Objectif de la mission

La mission confiée au cabinet d'expertise comptable sélectionné consistera à :

- Examiner et certifier les états financiers de l'UFOA B sur utilisation des budgets alloués au fonctionnement et à l'organisation des diverses compétitions sportives
- Vérifier la conformité des états financières avec les normes comptables nationales et internationales.
- Évaluer les systèmes de contrôle interne et formuler des recommandations pour leur amélioration.
- Fournir un rapport d'audit détaillé et fiable pour chaque exercice audité.

3. Critères d'éligibilité

Les cabinets comptables intéressés doivent répondre aux critères suivants :

- Être dûment enregistré et en règle avec les autorités fiscales et sociales.
- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation d'audits pour des organisations similaires ou des ONG internationales.
- Disposer d'une équipe d'auditeurs qualifiés, avec une expertise reconnue en matière de commissariat aux comptes.
- Avoir une bonne connaissance des pratiques comptables nationales et internationales.

4. Contenu des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Exécutif de l'UFOA B.
- Un descriptif des qualifications et des expériences du cabinet, incluant des références de missions similaires réalisées.
- Les CV des principaux auditeurs qui seront affectés à la mission.
- Une proposition technique détaillant la méthodologie d'audit envisagée.



- Une proposition financière incluant les honoraires demandés.

5. Soumission des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@ufoawafub.com

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **[29 Octobre 2024]**. Toute candidature reçue après cette date ne sera pas prise en considération.

6. Évaluation et sélection

L'UFOA B se réserve le droit de ne contacter que les cabinets comptables présélectionnés pour une éventuelle interview. La sélection sera basée sur la qualité technique des propositions, les qualifications des auditeurs, et le coût des prestations.

Fait à Abidjan, le 22 Octobre 2024.